

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	13 (1967)
Heft:	1
Rubrik:	[Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE...

bassadeur de Suisse à Londres, ainsi qu'un certain nombre de personnalités du monde politique et universitaire.

Cette Fondation a pour but de maintenir vivantes la vie et l'œuvre de Winston Churchill auprès des jeunes générations. Ses fondateurs sont conscients du fait qu'une grande partie de la jeunesse actuellement dans les universités n'était pas encore née au moment de la seconde guerre mondiale et que la figure de Churchill ne lui est de ce fait pas si familière. Aussi la Fondation entend-elle organiser dans le cadre des universités suisses périodiquement une séance du souvenir dont le thème sera consacré à l'œuvre de Churchill. Le premier de ces discours sera prononcé le 24 janvier 1967 à l'aula de l'université de Zurich, par Lord Butler, qui fut pendant longtemps collaborateur de Churchill et actuellement « Master » du « Trinity College, Cambridge ».

Par ailleurs la Fondation créera une bibliothèque Winston Churchill à Zurich, qui réunira les œuvres du grand homme d'Etat, ainsi que la littérature politique émanant de sa personnalité et de son époque.

La fortune de la Fondation se compose tout d'abord d'un excédent provenant de la collecte faite en 1965 pour le monument d'Oberhofen.

L'ENTREE DES JEUNES CITOYENS DANS LA VIE PUBLIQUE

Un très grand nombre de jeunes gens ont participé à La Tonhalle à la cérémonie marquant l'entrée des jeunes citoyens dans la vie publique. Plusieurs allocutions ont été prononcées notamment par M. Widmer, président de la ville, qui a insisté sur les problèmes de générations qui se posent plus impérieusement que jamais, et par M. Wahlen, ancien conseiller fédéral, qui a fait un exposé sur le thème suivant : « Ce que m'ont appris trois fois vingt ans d'histoire ». L'ancien chef du Département politique a insisté sur la nécessité pour la jeunesse de tenir compte des expériences de ceux qui l'ont précédée et de ne pas craindre d'apprendre également celles qui peuvent se faire ailleurs, dans le vaste monde. M. Wahlen a rappelé l'évolution qui s'est produite depuis la première guerre mondiale, qui trouva la Suisse mal préparée, alors qu'au début de la seconde guerre notre pays pouvait envisager l'avenir avec confiance, en raison des mesures de préparation et de planification mises au point par les autorités fédérales. L'orateur a rappelé aussi les réalisations politiques et sociales intervenues en Suisse, telles que la représentation proportionnelle, la journée de huit heures, l'assurance-vieillesse et survivants et l'assurance-invalidité, etc. Il a insisté sur le sens de la responsabilité qui doit animer chaque citoyen à un poste de commande ou dans son activité journalière. Il a rappelé que la Confédération repose sur le principe de l'entente entre les différents groupes de langues et de confessions, et que les efforts doivent désormais aussi se porter vers une entente s'étendant à tout le continent européen.

C'est là, a-t-il conclu, la grande tâche de la jeune génération.

La cérémonie s'est terminée par la remise des ouvrages de circonstance aux jeunes citoyens.

SEANCE PLENIERE DE LA FONDATION PRO HELVETIA

Le Conseil de la Fondation de pro Helvetia a siégé, à Zurich, sous la direction de M. Michael Stettler, de Steffisbourg, président. Le Conseil a rappelé la mémoire de M. Hans Dietiker, qui, peu après son entrée au Conseil de Fondation est décédé en mai 1966. Il était président de l'Association suisse pour l'éducation des adultes. Après une courte rétrospective sur la première moitié de l'année administrative effectuée par le président, le Comité a émis son avis au sujet du rapport de la Commission Stocker en ce qui concerne les subventions accordées dans le domaine culturel. Enfin, le Conseil a accepté le programme de travail ainsi que le budget de la Fondation pour l'année 1967.

FETE EN L'HONNEUR DES ETRANGERS AYANT ACQUIS LA NATIONALITE SUISSE

La fête annuelle organisée en faveur des étrangers ayant acquis à Zurich la nationalité suisse s'est déroulée le 19 novembre. M. Widmer, président de la ville, a prononcé le discours de circonstance. Il a rappelé que depuis l'an dernier 182 étrangers avaient obtenu la naturalisation. Sur ce nombre 97 sont nés à l'étranger et 85 à Zurich. Les demandes de naturalisation sont beaucoup moins fréquentes qu'il y a quelques décennies. On en comptait un millier par année avant 1920. On constate, en ce qui concerne le total de la dernière année, que les requérants sont ainsi représentés quant à leur ancienne nationalité : 79 personnes originaires d'Italie, 59 d'Allemagne et 19 d'Autriche.

LES SUISSES SONT-ILS INTOLERANTS ?

« Notre peuple est intolérant. Les sociétés, les associations et les partis s'échauffent pour un rien et envoient une copie de leur lettre au Conseil fédéral. » C'est ce qu'a déclaré M. Guido Frei, directeur de la télévision suisse allemande, lors d'une conférence de presse qu'il a tenue à Zurich, en ce qui concerne la discussion au sujet des programmes pour 1967.

Les journalistes ont reproché notamment que les programmes pouvaient être qualifiés de gouvernemental et que les émissions manquaient souvent de courage. Les programmes de la politique intérieure paraissent fades, en comparaison avec les programmes de politique extérieure.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly SILVANI-SCHENK

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : 12 F. Etranger : 15 F
IMPRIMEUR : I.F.Q.A.-Cahors, 1, rue des Capucins. 46 - Cahors. — 61.146. — Dépôt légal : I-1967. — N° 1
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer,
adressez-vous au siège du journal.